

II. Cadre Théorique

1. Une sociologie pragmatique

A. Postulats théoriques et méthodologiques

La revue de Barthe & al (2013) offre une clarification des orientations théorique et méthodologique de la sociologie pragmatique, héritée de l'individualisme méthodologique de Boudon, qui s'oppose traditionnellement à la sociologie classique bourdieusienne. Ainsi, ce courant de la sociologie se propose de prendre le contrepied d'une discipline qui, dans sa conception dominante, cherche à expliquer le réel à partir de cadres explicatifs préétablis, en révélant ce qui est caché, ce dont les acteurs n'ont pas conscience. Il s'agit alors de reconstruire le réel à partir de l'analyse, sans à priori, et en accordant une place de premier ordre à l'action, au discours et à la réflexivité des acteurs. Les auteurs proposent ainsi plusieurs dimensions constitutives de la sociologie pragmatique.

a. Le lien entre les niveaux micro et macroscopiques

Il s'agit dans cette perspective de ne jamais délaisser le plan des situations, c'est-à-dire le plan microscopique. Plutôt que de l'opposer au plan macroscopique, il faut envisager leur

complémentarité : celui-ci est lui-même accompli, réalisé et objectivé de situation en situation, à travers des pratiques, des institutions, ou encore des dispositifs qui le constituent.

D'un point de vue méthodologique, les auteurs indiquent le parti-pris dans les études de suspendre la dualité entre le processus d'objectivisation et la structure objectivée ; non pas par déni des phénomènes macroscopiques et structurants, mais par refus d'adopter une analyse structurale. Le chercheur s'inscrit donc dans une conception alternative, qui articule les réalités situationnelles et les réalités structurelles, sans les hiérarchiser.

b. La temporalité historique

Il s'agit de faire preuve de présentisme méthodologique : à chaque moment, il convient de considérer dans l'analyse l'indétermination relative qui caractérise chaque situation. En d'autres termes, le chercheur mène une véritable "enquête généalogique" pour comprendre le présent, en retraçant le plus justement l'enchaînement des événements.

c. La question des intérêts

Plutôt que de considérer les intérêts poursuivis par les acteurs comme une ressource commode et inépuisable pour expliquer l'action, l'intérêt devient un objet de recherche à part entière, en étant considéré comme le fruit de l'action, et non plus sa cause.

d. Le discours des acteurs

La sociologie pragmatique prend au sérieux le discours des acteurs pour deux raisons :

- Dans le but de rendre compte des fondements pratiques de leur discours, le chercheur va reconstituer les logiques – parfois contradictoires – des individus, qui sont les sources de son activité critique.

- Dans le but d'analyser leurs effets sociaux : il s'agit de saisir comment les acteurs s'emploient dans leur discours, quelles preuves ou appuis matériels ils utilisent, et quel succès leur discours obtient.

Il faut donc considérer que derrière chaque discours, les acteurs ont des raisons de le dire : dès lors, le chercheur ne cherche pas seulement à enregistrer leur critique, mais à en saisir les fondements.

e. La réflexivité des acteurs

Il y a un refus chez les sociologues pragmatiques de dissocier l'analyse des pratiques de l'analyse de la réflexivité des acteurs, une action n'étant jamais dépourvue de raisons. Il s'agit de saisir le rapport réflexif que les acteurs ont avec leur "agir". Ce rapport réflexif s'envisage selon des degrés divers, allant de la réflexivité maximale à une réflexivité très faible ; mais les acteurs n'en sont jamais complètement dépourvus.

f. La question de la socialisation

Pour l'étude de la socialisation des acteurs, les auteurs reprennent la conception développée par Boltanski & Thevenot (1991), selon laquelle les agents sociaux ne doivent pas être préjugés cohérents à eux-mêmes. Il convient d'analyser leur socialisation sous l'angle de la pluralité des logiques, parfois contradictoires, sans faire primer une logique sur les autres. Ainsi, le sociologue refuse de s'appuyer sur les dispositions – l'habitus – pour expliquer ou justifier l'action. Il y a donc une réelle volonté de repartir de l'action en situation, en gardant une part d'imprévisibilité, dans l'analyse, en se détachant de toute explication relative à l'habitus des acteurs étudiés.

g. La symétrie par rapport à la notion de pouvoir

En sociologie pragmatique, il convient de suspendre dans l'analyse les positions de dominants et de dominés, ce que Bloor (1984) a appelé principe de symétrie. En effet, chacune des deux parties (le dominant et le dominé) ont, malgré la situation de domination effective d'une partie

sur l'autre, une relation de dépendance l'un avec l'autre. Dans cette perspective, les auteurs rappellent que le pouvoir n'existe pas en dehors des épreuves auxquelles il donne lieu, et qu'il faut donc le mettre en perspective dans l'analyse. Il s'agit également de ne pas effacer dans l'analyse l'indétermination relative de l'action, à laquelle ce courant sociologique accorde une place majeure, au profit d'une explication reposant sur les rapports de pouvoir existants.

h. Les inégalités sociales

Ici, les inégalités sociales ne sont plus envisagées comme une ressource explicative de l'action, mais comme ce qu'il convient d'expliquer. Ce ne sont alors plus les causes, mais le produit de l'action. Il s'agit d'une perspective sociologique originale qui inverse la façon de voir les choses, qui se refuse d'utiliser les inégalités sociales observées comme une explication des situations. Là encore, on retrouve la volonté d'articuler le plus justement les niveaux macroscopique (c'est-à-dire structurel) et microscopique (sur le plan des situations) : sans nier les phénomènes structurels, il s'agit de ne pas les mobiliser pour expliquer les situations, mais considérer que ce sont celles-ci – et leur analyse, dégagée de tout a-priori – qui constituent, par leur accumulation, le plan macroscopique.

i. Le piège du relativisme

Les auteurs soulèvent un problème clé que soulève le principe de symétrie : celui-ci peut s'avérer choquant pour l'étude d'acteurs controversés, tels que les terroristes, les nazis, etc. En effet, si le chercheur adopte une posture compréhensive, qui valorise leur discours et leur réflexivité, et admet leurs contradictions internes, cela peut être interprété comme une façon de défendre ces criminels.

Or Boltanski & Thevenot (op cit, 1991) évoquent, pour parer à cet argumentaire, la notion de "sens de la justice" : appliquer un principe de symétrie dans l'analyse n'empêche pas d'avoir un jugement de valeur sur les actions étudiées, et les arguments controversés de ces acteurs, exprimés publiquement, sont de facto plus critiquables, ce qui n'empêche pas le sociologue de les décrire et de les analyser. Ainsi, malgré le discours controversé qui peut être tenu par certains

acteurs, l'existence d'épreuves de réalité auxquelles se confronte leur discours empêche l'analyse sociologique de tomber dans le piège de la relativité.

j. La critique du monde social

Les auteurs postulent que la sociologie pragmatique peut partir des impasses de la sociologie critique traditionnelle, pour expérimenter un nouveau type d'engagement critique. En effet, les cadres explicatifs structurels mobilisés en sociologie traditionnelle ne permettent pas toujours une analyse critique pertinente. Duret & Trabal (op cit) proposent de passer d'une sociologie critique à une sociologie *de la* critique : il s'agit d'une rupture sur le statut accordé à la critique, où le sociologue n'a plus pour rôle de dévoiler ce qui échappe aux acteurs, mais celui de reconstruire la réalité sociale à partir de leurs jugements et de leurs actions.

B. La sociologie de l'acteur-réseau

La sociologie de l'acteur-réseau (SAR) est un paradigme sociologique proposé par Latour (2006), qui consiste à considérer le monde social sous la focale des réseaux d'acteurs qui se font et se défont en permanence autour d'intérêts communs. Pour lui, il existe deux façons de faire de la sociologie : chercher à expliquer la société (le social se projette sur différentes sphères de la vie d'un individu : c'est la sociologie des dispositions) ; considérer le social comme l'association nouvelle d'acteurs en renouvellement permanent – conception dans laquelle il s'inscrit.

Il s'agit pour lui d'une nouvelle façon d'étudier le social, caractérisée par trois critères fondamentaux :

- Le principe de symétrie (Bloor, op cit), avec l'intégration d'acteurs (ou actants) non-humains. Dans cette perspective, l'auteur nous invite à repenser la dichotomie entre la nature et le social, qu'il réfute.
- L'absence de composition sociale et de stabilité à priori, qui nuirait à la pertinence de l'analyse.
- Le fait de mener l'enquête en "réassemblant" le social, en analysant la formation des collectifs.

La SAR s'inscrit donc dans une approche pragmatique, en participant à cette même mouvance sociologique qui part du discours des acteurs et du plan des situations pour expliquer le social.

Ce paradigme a été mobilisé lors de travaux sur la recherche scientifique (Callon & Latour, 1991) ou dans le champ de la sociologie de l'innovation (Goulet & Vinck, 2012 ; Boutroy & al, 2014)

2. Les processus conflictuels

La question de l'escalade olympique est une question qui suscite de nombreux débats. Les opposants à l'intégration de l'escalade aux JO – pour une diversité de raisons – affrontent ainsi ceux qui rêvent de voir l'escalade au programme de cette grande messe sportive. On parle alors

de controverse lorsqu'un conflit est caractérisé par une homogénéité des acteurs et du registre argumentatif du débat (Chateauraynaud & Torny, 1999), ou de polémique si ces éléments sont hétérogènes.

Lemieux (2007) propose une approche pragmatique de la controverse. L'auteur propose une analyse pragmatique pertinente pour leur étude. Il postule ainsi que ce sont des actions collectives qui mènent à la transformation du monde social, en remettant en cause les rapports de force, les normes ou les croyances, et ont donc une véritable dimension instituante. L'idée est donc d'étudier non pas ce qui est révélé par ces controverses, mais ce qui est engendré en termes de transformation du monde social.

Pour l'analyse d'une controverse, l'auteur nous invite à saisir la tension entre l'agir stratégique (c'est-à-dire les actions pour dominer le rapport de force) et l'agir communicationnel (les actions pour argumenter et convaincre l'auditoire), sans tomber dans une analyse réductrice d'une de ces deux dimensions.

De plus, Lemieux (ibid) propose deux manières de mener l'enquête :

- Une analyse "feuilletée" où le processus conflictuel est étudié temporellement à différentes phases, correspondant aux degrés divers de publicité du débat, afin de saisir l'évolution des discours et des positionnements des acteurs
- Une analyse portant sur ce qui empêche le débat de se déployer pleinement au niveau argumentatif : il s'agit de comprendre comment certains rapports de force limitent possibilité d'argumenter librement & rationnellement en public. Cela implique d'étudier le dispositif de prise de parole : garantit-il l'égalité ou implique-t-il la prépondérance d'un certain type d'argument dans le débat ?

Pour notre sujet, à la vue de la longue temporalité sur laquelle se déploie la controverse (plus d'une vingtaine d'années), il semble que la seconde proposition ne soit pas la plus pertinente : une analyse feuilletée du débat sur l'escalade olympique, qui a pu largement se transformer depuis les premiers rêves olympiques en 1992, apparaît plus pertinente.

3. L'innovation

Le fait de proposer la participation de l'escalade aux JO peut être entendu comme une innovation – entendue comme un élément nouveau, accepté et intégré socialement – dans le sens où cet événement est en décalage avec les compétitions d'escalade actuelle, de par différents éléments :

- La taille des compétitions (Müller, op cit) ;
- La visibilité médiatique (Aubel, 2000) ;
- Le public (Wheaton & Thorpe, op cit)
- Les valeurs : l'escalade prônant des valeurs alternatives à celles du sport classique (Le Manifeste des 19, 1985 ; Aubel, 2005), avec un scepticisme à l'égard des JO (Guérin, 2013).
- Le format de pratique, avec la création d'un format combiné généralisé pour l'épreuve olympique

Malgré ce décalage, cette nouvelle façon d'envisager la compétition d'escalade est-elle acceptée par les grimpeurs ? Comment s'en emparent-ils ?

Avant tout, il convient de clarifier la notion d'innovation. L'innovation est une notion largement étudiée dans le domaine des sciences sociales et est l'objet d'une grande diversité de conceptions et de définitions. Ainsi, il existerait plus de trois cent définitions de l'innovation (Cros, 2002), ce qui témoigne d'un manque de consensus autour de cette notion qui désigne un objet ou un événement qui, par son caractère exceptionnel, entraîne un changement important.

La littérature distingue la notion d'invention, qui est un acte créatif individuel, parfois dénué d'utilité sociale, de la notion d'innovation, qui suppose que des acteurs s'en emparent, qui devient un objet social, comme l'écrit Callon (1994): « *L'invention se transmue en innovation à partir du moment où un client, ou plus généralement un utilisateur, s'en saisit : l'innovation désigne ce passage réussi qui conduit un nouveau produit ou un nouveau service à rencontrer la demande pour laquelle il a été conçu* ».

L'action d'innover consiste à mener ou gérer une action innovante en transformant la pratique : il s'agit d'une action individuelle visant à changer les usages et les mentalités en devenant

porteur d'une innovation. Il s'agit d'une action individuelle, qui ne se mue pas forcément en action collective, comme l'affirme Caumeil (2002) : « *l'innovation est un objet social, l'acte d'innover renvoie pour sa part au sujet agissant* ».

De plus, l'innovation est un processus complexe, non linéaire (Von Hippel, 2007), qui passe par différentes phases : rencontre des géniteurs de l'innovation, appropriation par l'espace de destination, conception, enfantement, maturation (Seurat, 1994). Les phases ne s'enchainent pas nécessairement avec continuité et fluidité, et des obstacles peuvent survenir à chacune d'entre elle.

Hillairet (2005) propose quant à lui une définition intégrative de l'innovation, qui la distingue des autres processus de changement et lui donne sa singularité :

- Une innovation entraîne d'importantes modifications des connaissances ou des savoir-faire sur un sujet ;
- Une innovation a un impact sur le long terme ;
- Une large communauté se l'approprie.

A. Les différentes approches de l'innovation

Boutroy & al (op cit, 2015) proposent une revue de littérature sur l'innovation dans les sports outdoors, et les différents paradigmes sociologiques dans lesquels s'inscrivent les travaux qui l'étudient. Dans une première partie, les auteurs parcourent les différents cadres théoriques relatifs aux innovations.

a. Approche classique

Dans la perspective des travaux de Schumpeter, l'approche classique de l'innovation – avant tout centrée sur l'innovation technologique – considère celle-ci comme le résultat de l'action d'entrepreneurs individuels avant-gardistes, capable de reconfigurer les systèmes de production. Il s'agit de se concentrer sur l'étude des innovations accomplies, c'est-à-dire les inventions qui ont réussi à se percer, en analysant le rôle décisif de certains acteurs-clés dans le processus d'innovation, et plus globalement les "success stories" (Gaglio, 2011). Les auteurs prennent en exemple les modèles entrepreneuriaux de Petzl (Schutt, 2012) ou Oxylane (Hillairet, Richard, Bouchet & Abdourazakou, 2010), capables d'articuler rationalité et intuition, ce qui leur permet d'être innovants, c'est-à-dire d'inventer des produits avec des nouveautés techniques qui rencontrent une demande.

Par ailleurs, dans cette approche, des études ont également été conduites sur l'innovation organisationnelle (Hillairet, 2003 ; Winand & al, 2013), sur l'innovation dans les services (Paget, Dimanche & Mounet, 2010), ou encore les événements (Bessy, 2013, 2014).

b. Approche diffusionniste

Dans la lignée des travaux de Rogers (1962), cette approche s'intéresse à la manière dont se diffuse l'innovation au sein d'un milieu social, dans un contexte historique, sociologique et culturel plus ou moins conducteur pour son développement. Le succès des innovations est ainsi expliqué par une convergence d'éléments qui créent un contexte favorable. Par exemple, le succès de l'entrée de Salomon dans le marché du ski dans les années 1990 est expliqué par les avancées technologiques du matériel mis sur le marché, en résonance avec une bonne visibilité et une communication importante (Desbordes, 1998).

D'autres travaux se sont concentrés sur l'acceptation sociale des innovations, en lien avec les valeurs des pratiquants. Par exemple, Savre, St-Martin & Terret (2010) ont étudié l'influence de la culture californienne et du développement d'une industrie du vélo dans la diffusion du VTT aux Etats-Unis. A l'inverse, des études se sont concentrées sur les résistances de certains milieux aux innovations, lorsqu'elles vont à l'encontre des valeurs et des usages des pratiquants : Trabal (2008) a ainsi étudié les résistances face au développement d'un nouveau kayak, soutenu par la fédération car plus performant, qui s'inscrit dans une philosophie en décalage avec celle des pratiquants.

Toutefois, Boullier (1989) soulève certaines limites du paradigme de la diffusion :

- Ces études postulent d'une relative passivité des profiteurs et des proposeurs de l'innovation
- Elles adoptent une conception binaire de l'acceptance d'une innovation, qui est un processus complexe
- Elles entretiennent une conception statique d'une innovation "déjà là", en oubliant la contingence, l'incertitude et la sinuosité du processus d'innovation.

c. Emprunts à la théorie Ad Hoc

La théorie Ad Hoc désigne un raisonnement élaboré uniquement pour rendre compte du phénomène qu'il décrive, ne permettant donc aucune généralisation. Beaucoup de recherches sur l'innovation s'inscrivent dans cette perspective : elles se concentrent sur les concepts de territoire, de créativité et d'évolutions, dans une approche empirique, basée sur les données (Corneloup & Mao, 2010), avec un faible ancrage théorique. Les travaux ont principalement porté sur des innovations techniques, comme le matériel de kitesurf (Theillier, 2010), la diffusion du VTT en Europe (Saint-Martin & al, op cit) ; ou sur des stratégies d'innovations comme celle de Salomon (Duroy, 2004).

Les études de ce type se rejoignent par le fait qu'elles considèrent moins les innovations comme une simple nouveauté, résultat d'un processus, mais plutôt comme quelque chose qui est adopté au sein d'un milieu social avec le renouvellement des pratiques. Dès lors, les contraintes techniques sont mises en perspectives dans leur contexte social, culturel et économique, et la complexité du processus d'innovation est soulignée.

Pour autant, certaines limites apparaissent dans cette approche :

- Une certaine linéarité unidirectionnelle (innovation "top down", du producteur au consommateur) ;
- Une focale sur les acteurs principaux parfois excessive.

d. Lead User Theory

L'approche de la "lead user theory" développée par Von Hippel (2005) entend accorder une reconnaissance de premier plan au rôle actif des utilisateurs dans le processus d'innovation. Il s'agit d'une démarche participative où le consommateur contribue activement à sa consommation (Cochoy, 2000), en adaptant, déviant ou modifiant les usages des produits utilisés par rapport à ces besoins (Akrich, 1998).

Dans cette optique, c'est l'utilisateur, et non un entrepreneur intuitif, qui est le moteur de la création authentique d'un produit inexistant sur le marché : les experts dans une activité sportive par exemple, insatisfaits face à leurs besoins, vont créer leur propre produit, dans une démarche de tâtonnements, dans le but d'améliorer leur propre pratique et non de faire du profit ; la mise en relation avec les industriels intervient alors dans un second temps.

L'originalité de cette approche réside dans le fait qu'elle inverse le rapport entre les producteurs et les consommateurs, usuellement envisagées de façon descendante ("top down") ; ici, la focale est mise sur le rôle actif des utilisateurs dans l'innovation, qui par leurs usages, fournissent des feedbacks à l'industrie. On parle alors d'une conception ascendante de l'innovation ("bottom up").

Toutefois, cette approche, qui se focalise sur le rôle de leader d'un utilisateur ou d'un groupe, ayant un rôle actif dans le processus d'innovation, peut parfois éclipser d'autres acteurs essentiels, bien que moins visibles, tels que les industriels ou les autres utilisateurs, qui, s'ils ne participent pas activement, s'emparent des innovations et se les approprient. De plus, les travaux réalisés se focalisent avant tout sur l'innovation technologique, et délaissent les autres types d'innovations existants (évènementielle, organisationnelle, etc.)

e. Approche sociotechnique

Cette approche se propose d'appliquer la SAR à l'étude des innovations, en analysant la trajectoire sociotechnique des innovations. Celles-ci sont envisagées comme un réseau, qui

associe un objet, son environnement matériel et les parties prenantes dans le processus. Ainsi, il s'agit d'étudier le réseau d'acteurs (ou actants) humains ou non-humains qui se structure autour d'une innovation pour comprendre sa trajectoire.

Le succès de l'innovation dépendrait à la fois des qualités intrinsèques de l'innovation et de la solidité du réseau qui la porte : on retrouve d'une certaine manière les explications avancées dans une approche diffusionnistes, dans laquelle la convergence entre un nouveau produit et un contexte favorable permet d'expliquer son succès. Mais l'accent est mis ici sur le renouvellement permanent du réseau autour de l'innovation, envisagée comme un objet qui se transforme à chaque étape (Akrich & al, 1998), redéfinissant ses propriétés et ses destinataires, et non comme une invention figée qui se développe de façon linéaire en perçant dans un milieu.

L'originalité de cette approche est que l'analyse démarre sans à priori sur la supériorité présumée d'un acteur ou d'un autre, tout en accordant une importance majeure aux acteurs non-humains (principe de symétrie de Bloor, op cit). Goulet & Vinck (2012) ont enrichi ce principe de symétrie en y intégrant une troisième dimension, dans leur étude des techniques agricoles sans labour, envisagée comme une innovation par retrait : à l'attention égale entre les succès et les échecs, et les acteurs humains et non-humains, les auteurs ajoutent le principe de symétrie dans l'analyse entre les associations et les dissociations. Ainsi, si l'étude d'une innovation peut s'envisager sous l'angle de la structuration d'un réseau d'acteur qui s'associent pour porter une innovation, comme ce fut le cas dans la littérature, par exemple pour l'étude des innovations en kitesurf (Boutroy & al, op cit, 2014), il est également possible d'étudier le processus de dissociation entre certains acteurs pour mieux comprendre une innovation. Dans leur étude, il s'agissait de se dissocier de certains actants (comme la pratique agricole du labour, traditionnellement associée au monde agricole) pour que l'innovation du "sans labour" soit acceptée et se développe.

Toutefois, la focalisation excessive au niveau des réseaux d'acteurs – c'est-à-dire au plan des situations – peut tendre à minimiser l'influence du contexte et des dimensions structurales qui ne peuvent parfois pas être négligées. De plus, la symétrie dans l'analyse entre acteurs humains et non-humains peut faire oublier les différences fondamentales qui existent entre eux : s'il convient de prendre en compte les acteurs non-humains, il ne faut pas perdre de vue qu'ils ne sont pas humains et n'ont pas les mêmes caractéristiques.

De plus, on observe que les études sur l'innovation en SAR portent avant tout sur les innovations techniques, et peu d'études se sont intéressées aux autres types innovations.

f. Conclusion sur les différents paradigmes de l'innovation

Fort de l'éclairage de cet archipel de paradigmes, l'étude de la littérature sur l'innovation nous renseigne sur le fait que :

- Ces différentes théories apportent chacune un intérêt pour l'étude des innovations. Plutôt que de les opposer, il faut considérer leur complémentarité dans l'éclairage chaque fois différent qu'elles apportent.
- Les études se focalisent essentiellement sur les innovations techniques ; seule une minorité s'intéresse aux autres types d'innovations qui existent pourtant : innovations évènementielles, organisationnelles, dans les services.

g. Quel lien avec l'escalade olympique ?

Si on cherche à assimiler l'escalade olympique à une innovation, c'est avant tout en l'envisageant comme une innovation en termes d'évènement (les JO étant très différents des compétitions internationales d'escalade sur de nombreux points : taille, visiteurs, budget, etc.) ou d'organisation (l'IFSC délègue une partie de sa souveraineté de fédération délégataire à une institution supra-fédérale, le CIO).

Peu de travaux sur les innovations sportives se sont intéressés aux évènements et aux fédérations. Seuls Winand & al (2013) se sont intéressés à l'innovation institutionnelle, en étudiant au sein des fédérations sportives la place de l'innovation et sa perception par leurs membres. Leur étude souligne le contexte concurrentiel dans lequel évoluent les fédérations, face aux acteurs privés qui investissent massivement l'offre des pratiques sportives, ce qui fait de l'innovation un enjeu fort pour être attractif et fidéliser les licenciés. L'étude, réalisée sous forme de questionnaire auprès d'une centaine de fédérations belges, souligne une perception favorable de l'innovation chez les membres des fédérations ; membres qui ne sont souvent pas pratiquants du sport en question. Enfin, l'étude souligne le rôle-clé de certains membres,